

Pays-Bas : Retrait d'un projet de loi élargissant les conditions d'accès à l'avortement

[genethique.org /fr/pays-bas-retrait-dun-projet-de-loi-elargissant-les-conditions-dacces-lavortement-68497.html](http://genethique.org/fr/pays-bas-retrait-dun-projet-de-loi-elargissant-les-conditions-dacces-lavortement-68497.html)



Au Pays-Bas, le nouveau cabinet du ministère de la santé a retiré un projet de loi qui visait à autoriser les médecins de ville à pratiquer les IVG médicamenteuses. Selon le journal Volkskrant, il s'agit d'un « *premier signe de l'influence des deux partis chrétiens au gouvernement en matière de bioéthique* ». Dans ce pays, les IVG médicamenteuses sont possibles à l'hôpital, mais l'ancienne ministre de la santé, Edith Schippers prévoyait d'étendre sa prescription aux médecins de famille. Environ 30 300 avortements sont pratiqués aux Pays-Bas chaque année ; il s'agit d'un des taux les plus bas au monde.

Par ailleurs, le nouveau gouvernement est opposé à la proposition d'autoriser la création d'embryons humains pour la recherche (cf. [Pas de création d'embryons à des fins de recherche aux Pays-Bas](#)), ainsi qu'à un éventuel élargissement de la loi sur l'euthanasie pour les personnes âgées estimant « *avoir fini leur vie* » (cf. [PMA, euthanasie : Dérive des Pays Bas](#)).

Sources:

Dutch news (2/11/2017)